

Journal des traducteurs Translators' Journal

Mieux dire. Bulletin de linguistique de l'Office de la langue française. Québec, Ministère des Affaires culturelles, 360 rue McGill, Montréal, 1er. Ière année, numéro 1 (octobre 1962). 4 p. imprimées

Jean-Paul Vinay

Volume 7, Number 4, 4e Trimestre 1962

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1057445ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1057445ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (print)

2562-2994 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Vinay, J.-P. (1962). Review of [Mieux dire. Bulletin de linguistique de l'Office de la langue française. Québec, Ministère des Affaires culturelles, 360 rue McGill, Montréal, 1er. Ière année, numéro 1 (octobre 1962). 4 p. imprimées]. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 7(4), 141–142.

<https://doi.org/10.7202/1057445ar>

Tous droits réservés © Les Presses de l'Université de Montréal, 1962

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

comme cette dernière, l'association britannique possède des locaux pour ses cours, une bibliothèque, un jury d'examen et trois sortes de diplômes : « General », « Translator » et « Interpreter ». La présente revue est donc une nouvelle forme d'activité et de rayonnement et, à en juger par le numéro 4, elle est digne de figurer sur les rayons de nos bibliothèques spécialisées.

Publié sur un excellent papier, de grand format (21 x 29 cm), le numéro 4 contient un long article d'Eva Paneth sur la tâche de l'interprète et sa formation²; des remarques très pertinentes de I. F. Finlay sur les traductions qui ornent (?) les étiquettes de nos disques internationaux; un aperçu des collections déposées à la bibliothèque de l'Institut, où malheureusement notre *J. des T.* ne figure point; six pages de compte-rendus bibliographiques sur des dictionnaires et manuels récents; trois pages de nouvelles de l'Institut et de notices sur les travaux d'autres groupements; en tout 32 pages très remplies, quoique largement aérées, sur deux colonnes de 8.5 cm.

J.-P. V.



¶ *Mieux dire*. Bulletin de linguistique de l'Office de la langue française. Québec, Ministère des Affaires culturelles, 360 rue McGill, Montréal, 1er. 1ère année, numéro 1 (octobre 1962). 4 p. imprimées.

Le premier numéro de ce *Bulletin* impatientement attendu comprend trois parties. Sur la première page, l'honorable Georges Lapalme, ministre des Affaires culturelles, présente le « Problème du français dans le monde ». Soulignant l'actualité des questions de dirigisme linguistique dont la revue française *Vie et Langage* se fait l'écho depuis sa création, le ministre souhaite que le français trouve en lui-même les ressources nécessaires pour la mise au point d'un vocabulaire technique capable « de nommer mille et une réalités nouvelles qui font désormais partie de la vie quotidienne », estimant que, pour survivre, « une langue moderne doit faire preuve d'une grande puissance d'assimilation et d'adaptation ».

Evoquant les conditions culturelles et sociologiques où vit le français en terre d'Amérique, M. Lapalme se refuse à une position de repli, de dessèchement par excès de purisme ou de traditionalisme. *L'Office de la langue française*, dont le directeur est M. Jean-Marc Léger, n'a pas été fondé pour assurer une simple « défense » de la langue, mais pour susciter un renouveau culturel, général et profond. Cet appel doit, de toute évidence, recevoir l'appui le plus total de toute personne éprise de langue probe et correcte, et en premier lieu de tout traducteur.

En pages 2 et 3, nous trouvons des discussions de néologismes, ou d'anglicismes, avec exemples à la clef : *Attention* (aux soins de); *Dimanche* (chauffeurs du —); *dîner* (salle à —); *directives*; *endisquer*; *glace*; *final* (par opposition à « définitif »); *ignorer*; passé simple et passé composé; *picoter*, *picote* (pour « variole » et « varicelle »). La page 4 donne des nouvelles du Comité d'étude des termes techniques français et rappelle quelques récentes décisions de l'Académie

(1) Cf. *J. des T.* VII.2 (1962) : 53-54.

des Sciences concernant certains termes scientifiques : *minimiser, maximiser, optimiser; calcul informationnel; erratums* au lieu d'errata; *thermorégulateur* et *thermorégulation; algorithme; terminologie; genèse; densification, densifier; épaisseur massive*. Ces divers exemples étaient empruntés du numéro 15 de la *Défense de la langue française*.

Que laisse la lecture de ce premier *Bulletin*? Une impression favorable, certes, des opinions éclairées, justes, sans parti pris. Mais on doit attendre plus que cela de l'Office de la langue française. Tel qu'il se présente en son premier numéro, *Mieux dire* est la réplique, en plus soigné peut-être, de bien d'autres bulletins, dont certains (tel celui de Radio-Canada) offrent l'avantage de publier des fiches imprimées d'un classement plus facile. On veut croire que nous trouverons, dans les pages des numéros à venir, des indications plus précises sur ce que peut faire un gouvernement qui décide de descendre dans l'arène linguistique et qui souhaite un dirigisme éclairé de la langue. Ce « dirigisme » doit s'exprimer par des actes, des subventions, des décrets qui façonneront peu à peu ce visage neuf que l'on veut donner au français du Canada. Un acte concret vaut mieux (pour reprendre à ma façon le proverbe chinois) que tout un Bulletin : le changement de *Commission des Liqueurs* en *Régie des Alcools* sera plus efficace, avec le temps, que des fiches qui ne toucheront que des spécialistes. Il y a, certes, place pour ces fiches, et particulièrement dans les milieux de la traduction, qui sont continuellement en première ligne du bon combat : mais il me semble qu'à l'échelon gouvernemental, l'action linguistique devrait être à la fois plus subtile et plus définitive. Subtile par l'exemple qui, venant de haut, aura du prestige; définitive, par des textes de lois, des insertions au Journal officiel, des programmes scolaires et techniques, etc. Là-dessus, l'Office et le ministre des Affaires culturelles seront certainement d'accord: ils demandent l'appui de tous les usagers de la langue française, du « français universel » pour citer M. Guillerrou; le *Journal des Traducteurs*, qui a constamment lutté, depuis sa fondation, pour le même idéal de probité linguistique répond à l'appel de M. Lapalme, au nom des traducteurs, en l'assurant de leur entière collaboration dans l'effort collectif de « mieux dire » qui a toujours été la devise de notre profession.

J.-P. V.



¶ *Code typographique*. Syndicat national des cadres et maîtrises du livre, de la presse et des industries graphiques. Paris 5, rue Lamartine (IXe). 7e édition, 122 p.

Cet ouvrage devrait se trouver sur le bureau de tous les rédacteurs, traducteurs et « éditeurs » de langue française. Donnant avec concision et clarté les règles de ponctuation, d'abréviation, l'emploi de majuscules, & c., il prend tout naturellement sa place aux côtés de textes plus anciens, cf. Léandre Poirier, *Au service de nos écrivains*, dont nous donnions un compte-rendu, sous la plume de R. Surzur, dans *J. des T.* IV. 3 (p. 143) et des ouvrages de référence maintenant classiques, tels le *Dictionnaire des difficultés de la langue française* (Larousse) et le *Dictionnaire des synonymes* de Henri Bénac (Hachette).